



Ouagadougou, le 23 JUIL 2024

**Communiqué n° 2024-376/MESRI/SG/UJKZ/P**  
**Portant recrutement d'étudiants en première année de Master de**  
**Mathématiques option Mathématiques et Applications au Centre**  
**Universitaire de Kaya (CUK), session 2024-2025.**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au Centre Universitaire de Kaya, un appel à candidature pour le recrutement d'étudiants en première année de **Master de Mathématiques, option Mathématiques et Applications**, au titre de l'année académique 2024-2025.

**Public cible**

Ce Master s'adresse aux étudiant(e)s, salarié(e)s et non salarié(e)s ayant un niveau Licence en sciences et technologies, option Mathématiques, et disposés à se soumettre au calendrier académique établi par l'administration du CUK.

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence- Master- Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour.

**Formation et diplôme**

- **Durée de la formation** : quatre (4) semestres, soit deux (2) par année académique
- **Diplôme** : Master de Mathématiques
- **Mention** : **Mathématiques**
- **Spécialité** : **Mathématiques et applications**

**I- Candidature**

**1- Dossier de candidature**

Le dossier de candidature comprend :

- une photocopie légalisée du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la licence en sciences et Technologies option mathématiques ;

- une photocopie légalisée des relevés de notes de la Licence (L1, L2 et L3) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae sincère signé du candidat et comportant son adresse complète, dont un numéro de téléphone et une adresse mail valides ;
- deux lettres de recommandation d'enseignants du domaine des Sciences et Technologies option mathématiques, une des lettres de recommandation devra provenir de quelqu'un ayant enseigné le (la) candidat(e) ;
- une copie légalisée du certificat de travail s'il y a lieu ;

## **2- Soumission des dossiers de candidatures**

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **25 juillet au 15 septembre 2024 à 23 heures GMT.**

A cet effet, chaque candidat(e) doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE), s'il y a lieu ;
- un dossier sur la plateforme et l'y déposer ;

La validation de la soumission du dossier de candidature est conditionnée par le paiement des frais de gestion du dossier qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) F CFA** payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money et Orange Money.

## **II- Mode de recrutement et Inscription**

### **1- Mode de recrutement**

Une sélection des candidat(e)s sera faite sur examen des dossiers de candidature et les meilleurs dossiers retenus.

Le nombre de places est limité à vingt-cinq (25).

Les candidats seront autorisés à s'inscrire après la publication de la liste des candidat(e)s présélectionné (e)s le **30 septembre 2024 au CU-Kaya.**

Les cours sont prévus pour démarrer au CU-Kaya le 07 octobre 2024.

Infoline : (+226 24 45 01 07/08, Email : [cupkaya@yahoo.com](mailto:cupkaya@yahoo.com))

## 2- Inscriptions et informations sur les frais de formation

Les frais d'inscription au Master sont ceux en vigueur dans universités publiques du Burkina Faso

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de recherche	Frais d'inscription	Frais de recherche
Inscription sous régime étudiant	16 500 CFA/an	500 000 FCFA en M2	252 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA en M2
Inscription sous régime particulier	51 500/an	500 000 FCFA en M2	252 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA en M2

## 3- Calendrier de l'année académique

Ce master est arrimé à l'arrêté n°2019-047/MESRSI/SG/DGESup du 25 février 2029 portant régime général des études de Master dans les Institutions Publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Il s'exécute également conformément au calendrier académique 2024/2025 fourni par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le semestre impair (M1S1) est prévu pour s'exécuter du 07 octobre 2024 au 30 janvier 2025

Les évaluations sont programmées trois (03) semaines après la fin du dernier cours.

Le semestre pair (M1S2) s'exécute au maximum une semaine après la fin des évaluations du semestre impair.

Cependant des réajustements restent possibles et à la discrétion du coordonnateur.

P. Le Président et par délégation,  
Le Vice-Président chargé des Enseignements  
Et des Innovations Pédagogiques

**Dr Bernard ZOUMA**

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



### Ampliations :

- VP/EIP
- DAOI
- DSI
- CU-Kaya
- Large diffusion